

## édito



Edwige CAROFF  
Présidente de l'AFTLM

Cher(e)s collègues,

L'été bat son plein, permettant à de nombreux professionnels de faire une pause et de se ressourcer. L'équipe de l'AFTLM en profite aussi mais reste malgré tout active pour les techniciens de laboratoire médical, TLM.

Suite à notre intervention lors d'une séance du Haut Conseil des Professions Paramédicales, HCPP, l'AFTLM a été conviée à participer à la révision de la liste des diplômes permettant l'exercice de la profession de TLM. Avec le Conseil National Professionnel, CNPTLM, nous nous sommes réunis le 8 Juillet pour mettre en commun nos travaux et rendre un tableau unique à la DGOS.

Nous attendons maintenant la suite des travaux à venir dont nous vous tiendrons informés lors de la prochaine Journée Professionnelle du 28 Novembre à Paris.

Dans le dernier numéro du TechLabo.com reçu par les adhérents et consultable en ligne, vous avez pu avoir les retours de la JP passée. N'hésitez pas à vous inscrire dès la rentrée pour partager cette journée avec nos équipes et vos collègues. Le pré programme vous est dévoilé dans cette Newsletter.

Vous retrouverez également ci-après les modalités pour le prix du poster DPC 2025 et le concours PhotoLabo 2025 ainsi que vos prochains rendez-vous professionnels.

En cet été l'AFTLM reste mobilisée pour tous nos professionnels. Faites nous part de vos remarques, idées, sur nos réseaux sociaux. Merci de nous rejoindre et de nous aider à défendre notre profession, en adhérant à l'AFTLM.



Cette année, le thème de notre concours PhotoLabo est :

**“Les kiffs et les seums au taf : les joies et les galères du labo”.**

Capturez avec humour les moments typiques de la vie du laboratoire !

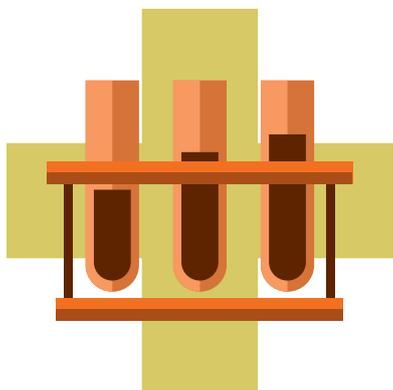
Les photographies doivent être transmises du 15 Juin au 15 Octobre 2025 au format jpeg et d'un poids compris entre 1 et 5 Méga-octets, à l'adresse : [communication@aftlm.fr](mailto:communication@aftlm.fr)

Des bons d'achat de 120, 80 et 40€ seront envoyés par courrier postal aux gagnants. L'annonce des résultats du concours est prévue courant Novembre 2025, sur la page Facebook de l'AFTLM.

Retrouvez toutes les infos utiles concernant le concours sur notre site : <https://aftlm.fr/concours-photolabo/article/concours-photolabo-2025-les-kiffs-et-les-seums-au-taf-les-joies-et-les-galeres>



Adhérez à l'aftlm  
retrouvez  
votre bulletin  
d'adhésion  
en page 5



# 2025

## XXI<sup>ÈME</sup> JOURNÉE PROFESSIONNELLE

### INNOVATION ET EXPERTISE, RENCONTRE PLURIDISCIPLINAIRE DES TLM

L'AFTLM a le plaisir de vous convier à  
sa XXI<sup>ème</sup> Journée Professionnelle  
qui se tiendra le vendredi 28 Novembre 2025 à Paris,  
Espace Chaptal, 75009 Paris.

#### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Programme - Bulletin d'inscription - Tarifs à retrouver sur :

- Le site internet de l'AFTLM :

<https://aftlm.fr/Actions/article/notre-prochaine-journee-professionnelle-se-tiendra-le-vendredi-28-novembre-2025>

- Les réseaux sociaux, revue de l'AFTLM (Techlabo).

**Renseignements** : communication@aftlm.fr – Tél : +33 6 26 42 73 91

#### AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE :

**08H00 - 08H45 : Accueil des participants**

**08H45 - 09H00 :** Ouverture de la journée, Edwige CAROFF, présidente de l'AFTLM.

**09H00 - 09H45 :** Retour d'expérience sur la nouvelle chaîne préanalytique, Cadre de santé et TLM référente, HEGP, AP-HP, Université Paris-Ouest.

**09H45 - 10H30 :** Foetopathologie : macroscopie des placentas par les TLM, un protocole de coopération, D<sup>r</sup> Fabien GUIMIOT, chef de l'UF de Foetopathologie et des TLM, Hôpital Robert-Debré, AP-HP GHU Paris Nord Université Paris-Cité.

**10H30 - 11H00 : Pause**

**11H00 - 11H45 :** Pharmacogénétique, D<sup>r</sup> Abd-El-Kader AIT TAYEB et des TLM, Service de pharmacogénétique, Hôpital Bicêtre, AP-HP Université Paris-Saclay.

**11H45 - 12H30 :** Organisation, transfert des disciplines d'un site à un autre, nouveau SIL, Sylvie CHAMBERT, Cadre de santé et des TLM, Laboratoire de biologie médicale, CHU de Montpellier.

**12H30 - 14H00 : Déjeuner**

**14H00 - 14H45 :** Virologie : les virus émergents, P<sup>r</sup> Laurence MORAND-JOUBERT, Service de virologie, Hôpital Saint-Antoine, AP-HP Sorbone-Université.

**14H45 - 15H30 :** Vaccins et vaccinations : entre élimination et émergences, P<sup>r</sup> Christelle VAULOUP-FELLOUS, Anthony PAUSÉ, TLM, Service de virologie, Hôpital Paul-Brousse, AP-HP Université Paris-Saclay.

**15H30 - 16H15 :** Métrologie : retour d'expérience, Florence LOISEAU, Cadre de santé, Service de virologie, Hôpital Paul-Brousse, AP-HP Université Paris-Saclay.

**16H15 - 16H45 :** Résultats concours Photo AFTLM, résultats concours Poster CNPTLM, actualités professionnelles TLM, Edwige CAROFF, présidente AFTLM, Myriam DELVIGNE, présidente CNPTLM.

**16H45 - 17H00 : Clôture de la journée**

## PRIX DU POSTER DPC 2025

Lors de la XXI<sup>e</sup> Journée Professionnelle de l'AFTLM  
le vendredi 28 Novembre 2025 à l'Espace Chaptal à Paris.

L'un des engagements du CNP est de faire valoir l'obligation triennale de chaque technicien de laboratoire médical à participer à un parcours ou à une formation DPC.

Le DPC est un dispositif de formation réglementé :

- initié par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) en 2009 et adapté par la loi de Modernisation du système de Santé en 2016 ;
- effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- dédié aux professionnels de santé de France (au sens du Code de Santé Publique, chapitre IV).

Le CNPTLM organise la mise en place d'un prix DPC 2025 à l'occasion de la journée professionnelle de l'AFTLM du 28 Novembre 2025 par la présentation d'un poster dont le thème sera la mise en place scientifique et en pratique de ces orientations prioritaires.

Les 4 orientations prioritaires 2023-2025, associées aux fiches de cadrages trouvées sur le site ANDPC <https://www.agencedpc.fr> sont :

- Compétences en Cytologie.
- Séquençage haut débit.
- Délivrance de Produits Sanguins Labiles.
- Garantie de la cohérence d'un examen de biologie médicale du pré analytique à la validation technique.

Le prix DPC 2025 sera récompensé :

- 1<sup>er</sup> prix : 500 €
- 2<sup>e</sup> prix : 200 €
- 3<sup>e</sup> prix : 100 €

- Chaque participant à la journée professionnelle de l'AFTLM est invité à présenter un poster représentant le travail entrepris par son laboratoire ou secteur d'activité sur l'orientation prioritaire choisie.
- Le sujet du poster devra au préalable être soumis et validé par le CNPTLM.
- Chaque poster devra associer une attestation déclarant l'originalité du travail ainsi que son autorisation à publication sur le site du CNPTLM.
- Les posters doivent contenir : un titre, les auteurs, une introduction avec l'orientation prioritaire choisie, un ou plusieurs objectifs, les matériels et méthodes, les résultats, les discussions et conclusions le cas échéant.
- Les posters seront en format A0 et devront être conformes au protocole de Vancouver.
- Le titre, les auteurs et un fichier informatique du poster devront être communiqués avant le 30 Octobre 2025 à l'adresse suivante : [cnptlm@gmail.com](mailto:cnptlm@gmail.com)
- Les trois meilleurs posters seront récompensés par les membres du CNPTLM qui jugeront sur une échelle de 1 à 5 : la valeur scientifique au regard de l'orientation choisie, la présentation, le résultat, le respect des règles.
- Tous les posters seront affichés lors de la journée professionnelle.
- Les modalités de participation et de réalisation du poster vous seront communiquées sur demande au [cnptlm@gmail.com](mailto:cnptlm@gmail.com).



## RENDEZ-VOUS

- **34<sup>ème</sup> Colloque ATC (Associations des Techniciens en Cytogénétique)**

du 29 Septembre au 1<sup>er</sup> Octobre 2025 - Strasbourg

<https://www.alphavisa.com/atc-aclf/2025/>

- **Carrefour Pathologie**

du 19 au 21 Novembre 2025 - CNIT Forest Paris-La-Défense

<https://carrefour-pathologie.org/>

- **21<sup>ème</sup> Journée Professionnelle de l'AFTLM**

28 Novembre 2025 - Espace Chaptal à Paris

<https://aftlm.fr/Actions/article/notre-prochaine-journee-professionnelle-se-tiendra-le-ventredi-28-novembre-2025>

- **28<sup>ème</sup> Congrès de l'AFC (Association Française de Cytométrie)**

du 26 au 28 Novembre 2025 - Palais des Congrès de Dijon

<https://www.alphavisa.com/afc/2025/>

**Retrouvez-nous sur notre site [aftlm.fr](https://aftlm.fr)  
et nos pages Instagram et Facebook...**





## LES AVANTAGES À ÊTRE ADHÉRENT aftlm

- 1- Bénéficier d'une protection juridique par la MACSF dans le cadre de son activité professionnelle.
- 2- Profiter de tarifs préférentiels pour participer aux Journées Professionnelles (JP) de formation et d'information.
- 3- Bénéficier d'échanges enrichissants avec des professionnels de disciplines et d'horizons multiples.
- 4- Participer activement à l'évolution du métier de technicien de laboratoire médical.
- 5- Recevoir le Techlabo.com à votre domicile.
- 6- Accéder gratuitement aux formations présentiels du samedi matin.

Par l'adhésion de l'AFTLM au CNPTLM (Conseil National Professionnel des TLM), à l'UIPARM (Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques) et à l'EPBS (European association for Professionals in Biomedical Science), vous soutenez l'interprofessionnalité paramédicale nationale et l'organisation de la profession à l'échelle française et européenne.

### BULLETIN D'ADHÉSION

REPLISSEZ TRÈS LISIBLEMENT EN MAJUSCULES  
ET RENVOYEZ VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION :

L'adhésion est fixée à 25€ pour une année, payable par chèque libellé à l'ordre de l'AFTLM  
et à envoyer à : Claire Ferlet, Trésorière, 9 Bis, rue de Magdebourg, 75116 Paris.

(Adhésion pour une année à partir de la date du chèque)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... e.mail : .....

Grade : ..... Discipline : .....

Public  Privé

Renouvellement adhésion Oui  Non

**aftlm**

**Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical**

N°d'ordre : 02/1620 - JO du 18 mai 2002 - N°SIREN : 539 332 445 - APE : APE/NAF : 9499Z - N°SIRET 539 332 445 00037  
Activité de formation "enregistrée sous le numéro 11 95 05203 95. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État" auprès du préfet IDF. Membre adhérent de l'Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM)  
Membre adhérent de l'European Association for Professions in Biomedical Sciences (EPBS)